Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260402-2026_033-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-033

L'an deux mil vingt six, le 2 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 27 mars 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Yann BRIAND, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Pascaline LEY, Marius TILLY, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUUER, Gwenaël PRIGENT.

Etaient absents : Nicolas BOTROS Pouvoir à Delphine MASSON
Françoise CABIOCH LE GALL Pouvoir à Françoise LOVAERT LE MITOUARD
Gwenaël PRIGENT Pouvoir à Réjane LOUIN

Secrétaire de séance : Marius TILLY

Objet : Camping – création postes veilleurs de nuit saison estivale 2026

Madame Delphine MASSON informe l'assemblée qu'afin de pouvoir assurer la sécurité et la tranquillité de la clientèle au camping, il est proposé, comme les années passées de créer un poste de gardien de nuit à temps complet pour les mois de mai et juin, et deux postes à temps complet pour les mois de juillet et août.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la création d'un poste de gardien de nuit au camping municipal du 1er mai 2026 au 30 juin 2026, à temps complet

Approuve la création de deux postes de gardien de nuit au camping municipal du 1er juillet au 31 août 2026,

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire

Marius TILLY

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

COURRIER ARRIVÉ LE
MAIRIE DE LOCQUIREC
29241